



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 13 août 2019 à 19h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande:

Autoriser la demande # 2019-07-0027 pour émettre un permis d'agrandissement (#2019-07-0144) du bâtiment résidentiel afin d'y ajouter un garage attaché dont la marge de recul latéral sera à 1 mètre de la limite du lot, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, tout bâtiment doit être implanté minimalement à trois mètres du lot en marge latérale.

Cette demande est localisée 510, rue Sylvain, Saint-Michel (lot 3 991 068 du cadastre du Québec), zone R-11.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 23^e jour du mois de mai 2019.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)